Gestion rigoureuse des finances de la ville :
Bruno Beschizza, Maire d'Aulnay-sous-Bois, persiste et signe

Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois, tient à saluer l'action de la municipalité, des élus comme des agents, qui a permis pour la 5ème année consécutive, de maintenir un haut niveau de services aux habitants sans augmenter la fiscalité locale.
Ce résultat a été atteint grâce à une gestion rigoureuse qui a permis de faire baisser les dépenses de fonctionnement de 4,56% depuis 2014.

Ces efforts de bonne gestion ont d'ailleurs été salués par l'Etat qui a classé Aulnay-sous-Bois comme la 26ème commune la plus vertueuse sur les 322 concernées par la contractualisation sur les dépenses entre les villes et l'Etat prévue par la Loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022.

C'est sur la base de cette gestion rigoureuse que la majorité LR-UDI du Conseil municipal d'Aulnay-sous-Bois du mercredi 23 mai, a pu en toute sérénité autoriser le Maire, Bruno BESCHIZZA, à contractualiser avec l'Etat sur une trajectoire exigeante d'évolution des dépenses de la Ville.

Alors que l'Etat proposait à Aulnay-sous-Bois de bénéficier d'un taux de 1,5 % d'augmentation des dépenses de fonctionnement, inflation comprise, la municipalité d'Aulnay-sous-Bois a préféré faire le choix de poursuivre son effort de maîtrise de ses finances publiques, et donc de respecter le plafond légal de 1,2% d'augmentation, tout en gardant une marge de sécurité en contractualisation à 1,3%.

Bruno BESCHIZZA a rappelé son attachement au principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales. Il a également redit que, compte tenu de la baisse continue des dotations de l'Etat, qui représente 26 millions d'euros depuis 2014, l'effort de maîtrise des dépenses est indispensable pour maintenir la qualité des services et pour réaliser des investissements pour l'avenir.